

# INDICE DE CYBERSÉCURITÉ



Africa  
Cybersecurity  
Magazine

 TOGO

## INDICATEURS GÉNÉRAUX DE LA CYBERSÉCURITÉ

Population estimée

✔ 7,9 millions d'habitants (estimation 2021)

Classement au GCI 2020

✔ 19<sup>ème</sup> en Afrique  
105<sup>ème</sup> au monde

Indice de Développement des Nouvelles technologies

N/F

Développement de politique de cybersécurité au niveau du pays.

### Indicateur d'évaluation :

*Le gouvernement ou l'État dispose d'un comité, d'un conseil, d'un groupe de travail,...etc. pour la coordination de la politique de cybersécurité au niveau national.*

✔ Oui

Analyse et information sur les cybermenaces au sein du pays

✔ Oui, (ANCy, CERT-tg)

**Formation dans le domaine de la cybersécurité :** Licence, Master ou Doctorat.

Licence en Cybersécurité [IP Net Institute of Technology]

Master en Cybersécurité [IP Net Institute of Technology]

Association couvrant la thématique de la cybersécurité

✔ Oui

ISOC TOGO

Participation aux actions de coopération internationale pour la lutte contre le cybercrime - Contribution

✔ Oui

» Le Togo est membre de AfricaCERT

» Le pays fait partie des 51 pays africains à avoir rejoint ITU-IMPACT (Région D)



## INDICATEURS GÉNÉRAUX DE LA CYBERSÉCURITÉ

## RÉPONSE ET TAUX DE PRÉSENCE

## PRÉCISIONS SUR INDICATEURS

Existence et mise en place d'outils pour la protection des services numériques : institutions et organismes de suivi de l'application, de protection des données

✔ Oui

La [LOI N° 2019-014 DU 29 OCTOBRE 2019 RELATIVE A LA PROTECTION DES DONNÉES A CARACTÈRE PERSONNEL](#)

Existence d'un cadre légal pour identifier les OIV du pays. Autorité compétente pour la supervision des actions majeures de cybersécurité

✔ Oui

La loi 2018-0026 sur la cybersécurité et la lutte contre la cybercriminalité prévoit que l'[Agence nationale de la cybersécurité \(ANcy\)](#) supervise les actions nationales de lutte contre le cybercrime

Mécanisme d'identification numérique unique des citoyens

- » Élément d'évaluation :  
*Le gouvernement fournit un identifiant unique et permanent à tous les citoyens, résidents et personnes morales.*
- » Régulation de l'identification numérique.
- » Horodatage réglementé.

✔ Oui

Le projet d'identification nationale biométrique dénommé « e-ID Togo » a pour objectif d'attribuer à toute personne physique de nationalité togolaise ou résidant au Togo un numéro d'identification unique (NIU) sur la base de ses données démographiques et biométriques.

Existence d'une loi sur la protection des données et acteurs

✔ Oui

La [LOI N° 2019-014 DU 29 OCTOBRE 2019 RELATIVE A LA PROTECTION DES DONNÉES A CARACTÈRE PERSONNEL](#)

Existence d'un CERT ou CSIRT au niveau du pays

✔ Oui

[CERT.tg](#)

Fonctionnement des services de répression du cybercrime au sein du pays

✔ Oui

Avec Asseco Data Systems, une société polonaise de cybersécurité, la République togolaise a mis en place une société de service en cybersécurité – Cyber Defense Africa (CDA), composée en grande majorité de Togoais, pour la protection de son cyberspace



## INDICATEURS GÉNÉRAUX DE LA CYBERSÉCURITÉ

## RÉPONSE ET TAUX DE PRÉSENCE

## PRÉCISIONS SUR INDICATEURS

Participation aux exercices internationaux de gestion de crises cyber

N/F

Lutte contre la cybercriminalité Investigation Numérique

Oui

ANCy  
CERT.tg

Sources : [NCSI](#)

[Global Cybersecurity Index, Présidente Tg, Journal Officiel Togo](#)

[PROJET DE LOI PORTANT MODIFICATION DE LA LOI N° 2018-026 DU 7 DECEMBRE 2018 SUR LA CYBERSECURITE ET LA LUTTE CONTRE LA CYBERCRIMINALITE](#)

Africa Cybersecurity  
Magazine